

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19639 - 76ÈME ANNÉE

## Embarquements impossibles faute de test dans les temps

### Réunionnais bloqués en France : Paris doit assumer et pas mépriser

Mardi à l'Assemblée nationale, le député Philippe Nailet a posé une question au ministre de la Santé au sujet de Réunionnais voulant rentrer dans leur île mais qui subissent des difficultés à cause du protocole sanitaire. Tout passager voulant venir dans notre île doit présenter un résultat négatif à un test de dépistage datant de 3 jours : « il convient également de reconnaître un manque criant d'anticipation sur l'ensemble de la chaîne. Ces dernières semaines, les délais d'obtention d'un rendez-vous puis des résultats se sont grandement allongés. En région parisienne, certains laboratoires ne garantissent plus la réception des résultats du test avant sept jours. Par ailleurs, des cas de fraude au récépissé ont déjà été constatés. Il s'agit d'un véritable parcours du combattant car, sans résultat, l'accès au vol est interdit, et commence alors le début de la galère. Cette situation, vécue par des centaines d'ultramarins ces derniers jours, entraîne des frais supplémentaires non prévus en hébergement et pour l'achat ou la modification de billets. Des familles doivent parfois aller jusqu'à s'endetter. Certaines d'entre elles, comprenant des enfants, subissent parfois une attente de plusieurs jours dans un hall d'aéroport. Cette difficulté majeure, qui n'est pas acceptable, remet bien sûr en cause l'application pratique de votre décret, pourtant nécessaire à la maîtrise de l'épidémie dans nos territoires ».

Voici un extrait de la réponse d'Olivier Véran, ministre de la Santé : « Vous connaissez la liste des personnes aujourd'hui prioritaires pour accéder aux tests. Il s'agit des personnes présentant des symptômes du covid-19, des cas contacts de malades avérés,

des personnels soignants et des aides à domicile qui peuvent être en contact direct avec des personnes vulnérables. Nous ne pouvons pas élargir cette liste aux personnes amenées à voyager ».

La position du ministre indique donc qu'aucun aménagement n'est possible. Cette position s'appuie sur le principe de l'assimilation de La Réunion à la France. La Réunion est un département français, donc pour Paris, ce sont les mêmes lois qui s'y appliquent, même si des adaptations sont possibles, à condition qu'elles viennent de Paris.

Cette assimilation est inscrite même dans la langue parlée à La Réunion, avec quelques mots ou expressions traduisant la victoire idéologique de cette politique. Ainsi, au lieu de dire que l'on voyage en dehors de La Réunion, il est commun de dire que l'on est « hors département ». De la même manière, c'est le mot « Métropole » qui est utilisé pour désigner la France, et « métropolitains » pour nommer ses résidents.

L'assimilation a facilité la politique de non-développement de La Réunion. Cette politique visait à organiser l'exil de la jeunesse réunionnaise au profit du développement de la France des « 30 Glorieuses » qui avait besoin d'une main d'œuvre immigrée bon marché. Cet exil avait aussi pour but d'éloigner de La Réunion ses forces vives, jugées susceptibles d'adhérer aux idées du Parti communiste réunionnais. C'était l'époque de la Guerre Froide, et La Réunion abritait une antenne de guidage des bombardiers de l'US Air Force patrouillant en permanence chargés de bombes atomiques. C'était également la période de la répression des forces démocra-

tiques, par la violence et la fraude électorale organisée en haut lieu.

#### Pont aérien

Cette politique vise donc à intégrer La Réunion à un autre pays distant de plus de 10.000 kilomètres. La démocratisation du transport aérien va alors entraîner un renforcement du lien, allant même jusqu'à la mise en place de dispositifs dit de continuité territoriale entre 2 pays séparés par le continent africain. Avec une fréquence de 30 allers-retours hebdomadaires, cela signifie que chaque semaine, plus de 12.000 personnes quittent La Réunion, pour un nombre équivalent d'entrées. Ce pont aérien de 10.000 kilomètres concerne en moyenne chaque semaine l'équivalent de 3 % de la population de La Réunion.

Ce trafic s'explique par une forte émigration réunionnaise car quasiment chaque famille a désormais au moins un parent vivant en France. Il découle aussi de l'intégration économique et administrative à la France, avec d'importants transferts de main d'œuvre.

Il a suffi d'un simple virus pour désorganiser ce système bien huilé. En conséquence, de nombreux Réunionnais sont piégés. Philippe Nailet évoque des conditions de vie typiques de celles qui sont imposées aux réfugiés, à savoir patienter des journées dans des halls d'aéroport ou s'endetter pour dormir dans des conditions dignes. Cette situation n'émeut pas le gouvernement français qui manifestement à d'autres priorités.

Elle est pourtant le résultat d'une politique que la France décline depuis plus de 50 ans à La Réunion : l'intégration et l'assimilation.

M.M.

## Billet philosophique

# Fidèles à Bruny ?

De très nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion mais aussi du monde entier ont rendu un vibrant hommage à Bruny Payet après son décès dimanche dernier à l'âge de 98 ans pour ses combats tout au long de sa vie pour la libération du peuple réunionnais et internationalistes. De nombreuses personnalités culturelles réunionnaises ont également appuyé dans ce sens. Nous allons citer quelques extraits de ces hommages pour que nous réfléchissions sur les leçons à tirer de ces combats de notre grand frère Bruny.



Annie Darencourt, de l'association culturelle Ankraké, avec Bruny Payet lors de la célébration de son 93e anniversaire à Saint-Paul en 2015, après la chaîne humaine de la ravine du Trou.

et qui a porté l'espoir d'une humanité fraternelle et heureuse. Merci camarade Bruny ».

resté très attentif à l'évolution, n'hésitant pas à faire partager son expérience et son analyse ».

- Le Comité Central du Parti Communiste Réunionnais : « C'est cet idéal communiste qui l'animait. Il s'efforçait, "quoi qu'il puisse lui arriver" disait-il, de faire partager cet idéal en militant au PCR qu'il a co-fondé avec Paul Vergès et en contribuant au journal "Témoignages", qu'il a longtemps dirigé. Bruny Payet était un internationaliste convaincu. Il était solidaire des luttes anti-impérialistes notamment des peuples d'Algérie, du Viêt-Nam, d'Afrique du Sud... Secrétaire Général de la CGTR, il était membre de la Fédération Mondiale des Syndicats (FSM). Il avait noué des relations de luttes avec les travailleurs malgaches, de la Fiséma, de Maurice et des Seychelles.

Bruny Payet disparaît aujourd'hui, il laisse derrière lui des acquis fondamentaux pour les Réunionnais et La Réunion comme le SMIC, les allocations familiales, la caisse complémentaire de retraite, la bourse aux boursiers, la cantine gratuite, l'emploi des jeunes et pour l'application à La Réunion du code du travail et des droits sociaux. Le PCR s'honore d'avoir eu à sa direction un militant exemplaire tel que Bruny Payet, qui a consacré sa vie entière à lutter pour le bien-être de ses concitoyens

- Raymond Lauret : « Aujourd'hui, plus que jamais, nous saluons celui qui, en 1942, à l'âge de 20 ans donc, choisit, comme d'autres jeunes Réunionnais à l'époque, de répondre à l'Appel du Général De Gaulle et de rejoindre la Résistance à l'invasion allemande ».

- Justin : « Mézami moïn té apré rogard zoinal parlé midi édmi kan l'anons la mor Bruny Payet la tonbé, an dé fraz épi in pti poigné d'sogond. Ni sort aprann la mor Bruny Payet, lo lansien sogrètèr la CGTR, li l'avé 98 zané.. I fo dir dsi lintèrnèt moïn la pa trouv gran-shoz non pli... ».

- Le Président de la CGPER, Jean-Michel Moutama : « Bruny Payet était un grand militant des luttes menées par les Réunionnais, notamment les agriculteurs. (...) En 1959, il fut un des fondateurs du PCR. Malgré la dure répression visant les syndicats et partis politiques progressistes, Bruny Payet œuvra pour l'organisation des planteurs. C'est dans ses réunions clandestines que furent formés des militants à l'origine de la CGPER, Angelo Lauret notamment. Jusqu'à son dernier souffle, Bruny Payet est toujours

- La Fédération du Parti Socialiste de La Réunion : « Grand militant progressiste, Bruny Payet a consacré sa vie à lutter pour son idéal social. Malgré la violence et la répression de l'époque, le combat de Bruny Payet et des militants communistes reste gravé dans nos mémoires. Toute sa vie, Bruny Payet l'a consacrée à mener le combat pour la justice sociale et l'équité, mais aussi la liberté. Jeune, il s'engagera pour la France libre. Le niveau de conscience militante et d'engagement est un héritage que nous devons continuer à porter. À nous de continuer la lutte pour une société réunionnaise plus juste, plus solidaire et durable ».

Après la veillée mortuaire chaleureuse lundi et mardi au Centre funéraire de Prima de Saint-Denis et sa crémation, les cendres de Bruny Payet ont été déposées dans le Cimetière Paysager du Port dans une tombe juste à côté de la famille Vergès. Cela nous incite à poser question : restons-nous fidèles à Bruny, à Paul et aussi à Mandela, Luther King et Gandhi ?

**Roger Orlu**

## Edito

# La manipulation du public ou l'art de créer la psychose

La gestion de la crise Covid à La Réunion a révélé la force des pouvoirs publics relayés par les médias à orienter la population.

En effet, en mars de cette année, La Réunion est placée en confinement total, comme tous les autres départements en France et de nombreux pays dans le monde. De jour en jour la peur monte, les gens sortent masqués, certains sortent même avec des combinaisons ! Tout est fermé. C'est la psychose générale. Lorsque les écoles ré-ouvrent leurs portes deux mois après, seuls 8 % des parents envoient leurs enfants à l'école ! Parmi ses 8 % une bonne partie le fait car, devant aller travailler, ils n'ont guère le choix.

Pourtant à ce moment-là, à La Réunion, il n'y avait presque plus de cas COVID-19. L'aéroport était quasiment fermé et les voyageurs devaient subir une quatorzaine obligatoire. Les habitants n'avaient donc rien à craindre quant à la propagation de l'épidémie ici. Mais la psychose avait été créée depuis l'Etat, puis relayée par les médias.

Aujourd'hui la situation est tout à fait différente. Nous en sommes à plus de 3000 cas. Des dizaines de cas et des foyers sont découverts chaque jour. Le virus circule entre nous, il est invisible. Et pourtant, les enfants sont à l'école, un grand lieu de contact. Nous continuons même des célébrations et Autres festivités en famille ou entre amis.

L'expérience montre que notre quotidien est façonné, nous sommes tous, d'une manière ou d'une autre manipulés, Affectant notre capacité de jugement.

Le pouvoir de l'État et des médias est en ce point immense, un peu comme les faiseurs de pluie, ils nous créent un ciel gris et nous sommes prêts à sortir nos parapluies. La gestion de la crise Covid à La Réunion a le mérite d'avoir cruellement mis en exergue la manipulation de l'opinion.

*Julie Pontalba*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433



# Ot é

## Nou lé kapab... mé toultan nora poin in solidarité rényonèz nou sar pèrdan

Mézami, yèr moin la di azot konmsa moin la antann in nouvèl dann télé é nouvèl-la la shok amoin in pé. Kosa moin la antann ? Moin la antann dann la boush in l'invité dann télé, 70 % bann zanploi réponsab lé kaparé par d'moun i sort déor. Sa i shoz amoin pars néna si tèlman shomèr isi la Rényon ké ni souète bann rényoné é an parmi, bann jenn rényoné i pran bann zanploi-la. Pou kosa i shoz amoin ankor plis ?

Pars néna in paké d'moun lé né isi, la grandi isi La Rényon, la étidyé isi, la gingn zot nivo shé nou é na poin arien pou diskalifyé azot pou okip bann zanploi-la. Pou kosa zot i okip pa bann l'anploi-la ? Pars bann lo moun déor i travaye an rézo, avèk in rézo konplisité, si tèlman nout bann marmaye anou i tonm atèr. I shoka moin ankor plis sé ké dann in péi i koné lo shomaj an mass i dovré z'ète normal k'i rokrite bann rényoné.

In romark kant mèm I fo pa ni obliy : I fo pa ni obliye momandoné bann jenn kominis lété rofoulé kan zot téi fé in domann pou okip in l'anploi. Ni souvien lo ka Bruny Payet, in jényèr, épi tro kalifyé pou okip in l'anploi dann péi li lé éné. Mé néna d'ot : désèrtin zinstittèr kan la kon ète zot lété rouj-de-fon lédikasyon nasyonnal l'abvé pi bézoin azot. Na poin lontan kan té rokrite in kad kominis té I falé oiur koman bann zoinal téi difiz aou. Zot I rapèl kant mèm tousa kozman Françoise Vergès la gagné isi La Rényon.

Ni obliy pa sa ! Mé nou lé blijé romarké lo bann rézo néokolonyal dopi in koup de tan, i mète lo braké pou okip lo bann zanploi é pouss bann jenn rényoné par koté. Nou lé blijé kontat i lès pa in bonpé d'shans pou nout jénèss : soi zot i sava déor, soi zot i kal dann in plass bordaz kékpar avèk in piston si néna, soi zot i rès atèr ziska. Ziska ké lo tan pass. Si mi rapèl lo passé, sé pars, sanm pou moin, toultan nora poin in solidarité rényonèz banna va manj anou tou kru é nout travaye an mèm tan.

*Justin*